

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**ELECTION DES REPRESENTANTS DES DEPARTEMENTS
AU CONSEIL SUPERIEUR
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

COMMISSION NATIONALE CHARGÉE DU RECENSEMENT
ET DU DEPOUILLEMENT DES VOTES

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES DEPARTEMENTS

L'an deux mille quinze, le 10 juillet, en exécution du décret n° 84-346 du 10 mai 1984 modifié relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et de l'arrêté du 29 avril 2015 fixant la date et les modalités d'élection des représentants des départements au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, s'est réunie au ministère de l'intérieur, direction générale des collectivités locales, sous la présidence de Mme Sylvie ESCANDE-VILBOIS, inspectrice générale de l'administration, la commission nationale de recensement et de dépouillement des votes prévue à l'article 7 du décret du 10 mai 1984 précité.

Etaient présents :

- Mme Sylvie ESCANDE-VILBOIS, Présidente ;
- Mme Agnès REINER, adjointe au sous-directeur des élus locaux et de la fonction publique territoriale, représentant le Directeur général des collectivités locales ;
- Mme Jeanne DOCTEUR, Conseillère départementale du Val d'Oise

La commission a procédé au recensement et au dépouillement des enveloppes adressées, par correspondance, par les électeurs à la direction générale des collectivités locales, au plus tard le 9 juillet 2015 à 17 heures.

Nombre d'électeurs inscrits :	99
Nombre d'enveloppes extérieures reçues :	79
Nombre d'enveloppes extérieures non validées (parvenues hors délai ou ne comportant pas les mentions prévues à l'article 8 de l'arrêté du 29 avril 2015) :	4
Reste nombre de votants	75
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de voix en faveur de la liste présentée par l'ADF	74
Nombre de sièges à pourvoir	4 sièges
Nombre de sièges attribués à la liste unique présentée par l'ADF	4 sièges

La commission proclame élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Christophe Guilloteau, Président du Conseil départemental du Rhône	Pascal Martin, Président du Conseil départemental de Seine-Maritime Yann Dugard, Vice-président du Conseil départemental des Ardennes
Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Martine Eap-Dupin, Conseillère départementale, Conseil départemental de Côte-d'Or Martine Ouaknine, Conseillère départementale, Conseil départemental des Alpes-Maritimes
Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de Mayenne	Jean-Yves Bony, Vice-président du Conseil départemental du Cantal Jean-Jacques Rozier, Vice Président du Conseil départemental de l'Allier
Véronique Volto, Vice Présidente du Conseil départemental de Haute-Garonne	Marie-France Salles, Vice-présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales

Le présent procès-verbal dressé et clos le 10 juillet 2015, en double exemplaire, est signé après lecture par le président et les membres de la commission.

Signatures :

Le Président

Mme Sylvie ESCANDE-VILBOIS



Pour le directeur général des
Collectivités locales

Mme Agnès REINER



Mme Jeanne DOCTEUR.

Conseillère départementale du Val d'Oise

